

MONCLAR *mag*

Décembre 2023



Mairie de Monclar

Tél : 05 53 41 80 98

Fax : 05 53 41 83 07

monclar.mairie@orange.fr

www.mairie-monclar47.fr

BULLETIN MUNICIPAL réalisé par :

Dominique Bouissière, Martine Catherine, Monique Martinet,
Thomas Decourty, Jean-Pierre Tournon et Maryvonne Decourty



Sommaire

Le mot du Maire	1
Conseil Municipal et commissions	2-3
Compte administratif	4
Eclairage public	5
Achat de terrain	5
Dispositifs d'aide	5-6
Des permanences pour vos démarches	7-8
Panneau Pocket	9
Panne d'électricité	9
Vie du village	10
Etat Civil	10
Nouveaux habitants de la commune	10
Commémoration du 8 mai et du 11 novembre 2023	11
Respectons notre cadre de vie	12-13
Réduire nos déchets en Lot et Tolzac	14
Tiers lieu	15
Roger Louret	16
Marché des producteurs de pays	17
Bibliothèque municipale	18-19
Ecole de Monclar	20-21
Association des parents d'élèves	22
Comité des fêtes	23-24
Spectacle musical « Noël enchanté »	25
Association du Musée du Patrimoine	26
Génération Mouvement Monclar 2000	27
Ensemble au cœur de Monclar	28
Association de pêche AAPPMA	29
L'Ecurie du Haut Monclar	30
Club de modélisme	30
Remerciements	31
Vœux du maire	32

Le Mot Du Maire

« I have a dream », j'ai fait un rêve pour citer Martin Luther King.

Tous les habitants de Monclar se rencontraient, venaient acheter au petit marché du samedi matin, s'entendaient avec leurs voisins, respectaient les interdictions de stationnement permanentes et occasionnelles, les jours de dépôt des ordures. Ils avaient même des poches pour ramasser les déjections de leurs chiens dans les rues !

Mais au réveil, la triste réalité s'est imposée à moi. Des voitures garées n'importe où dans le bourg alors que les places autorisées sont disponibles et même devant le monument aux morts le jour du 11 novembre entravant le déroulement de la cérémonie. Des ordures déposées devant des maisons inhabitées dès le mardi midi après le ramassage. Des rues et des trottoirs souillés par nos amis canins au cours des « promenades » avec leurs maîtres. Des réclamations de riverains à l'encontre de leurs voisins sur le bruit, sur les places de parking devant les maisons, etc.

Encore une fois, nous profitons de ce bulletin afin de faire appel aux Monclarais pour faire acte de civisme, pour rendre notre bourg plus attractif, pour accepter « l'autre » sans réserve et apprendre à se connaître.

C'est ce dernier point qui a motivé ma municipalité pour réaliser un tiers-lieu, ***Chez Nous !***

Ce lieu, ouvert depuis le 21 juin, se veut un espace de rencontre, de rapprochement entre les Monclarais. Il est ouvert, pour l'instant tous les matins du lundi au vendredi mais des associations pourront prendre le relais les après-midi. Vous y serez les bienvenus.

Pour le premier semestre 2024, nous avons en projet l'étude de l'aménagement piétonnier de la rue Pons du tour de ville au foyer du Mont Clair, conformément à notre engagement de 2020.

Pour les Monclarais, la Communauté des Communes de Lot et Tolzac modifiera la collecte des ordures. Des informations supplémentaires et des réunions d'information seront mises en place en 2024. Nous vous invitons à y participer.

Enfin, je veux souhaiter à toutes les Monclaraises et à tous les Monclarais de belles et bonnes fêtes de fin d'année et vous adresser tous mes vœux pour la nouvelle année.

Dominique Bouissière



Le Conseil Municipal et les commissions

Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler "par ses délibérations les affaires de la commune. Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique. Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations.



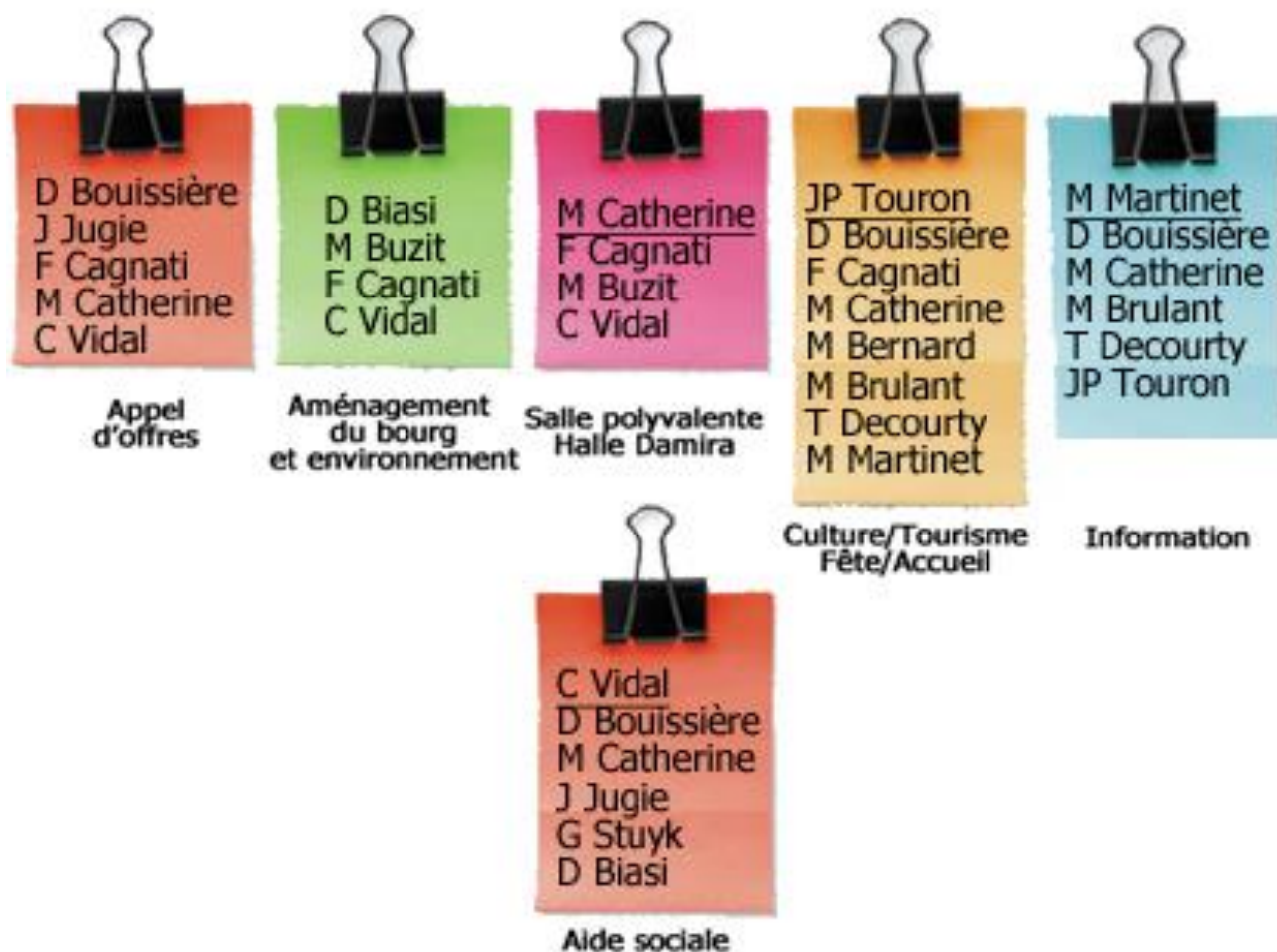
Si besoin est, il peut former des **commissions** pouvant étudier des dossiers.

Tout au long de l'année interviennent plusieurs commissions municipales lors desquelles un véritable travail de fond, sur des sujets très précis, est effectué.

Afin de permettre à chaque élu d'y participer activement et d'apporter ainsi ses compétences au service de l'intérêt général, les commissions municipales sont divisées par thématique dont vous trouverez la répartition ci-dessous.

Les commissions





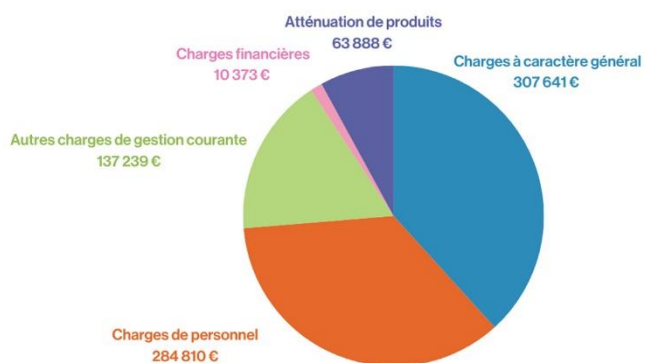
Si vous souhaitez consulter les comptes-rendus de Conseils Municipaux, vous les trouverez sur le site de la mairie : <https://www.mairie-monclar47.fr/conseils-municipaux/>



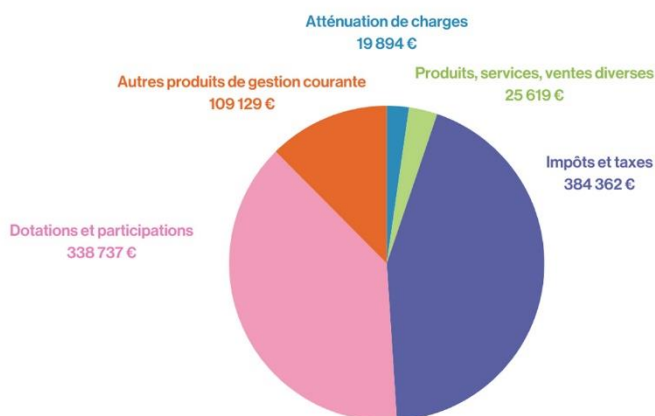
Compte administratif 2022

Budget de fonctionnement

Dépenses : 803 951 €

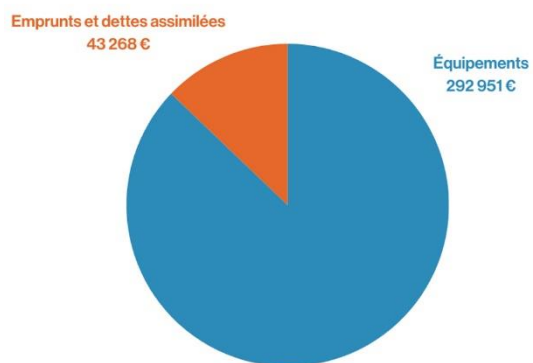


Recettes : 877 741 €

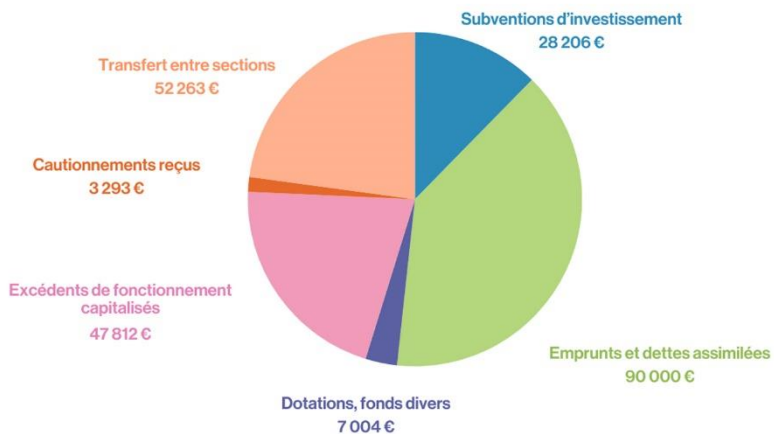


Budget d'investissement

Dépenses : 336 219 €



Recettes : 228 578 €



Eclairage public



Depuis le 1er avril 2023, pour des raisons économiques et énergétiques, l'éclairage public du tour de ville de Monclar est interrompu entre minuit et 6h le matin.

Ne soyez pas surpris, en période d'hiver, l'éclairage devrait s'éteindre à partir de 22h jusqu'à 6h le matin.



Achat de terrain par la mairie

Nous avons fait l'acquisition d'un terrain de 7000 m², vendu par la famille ORLIAC à Glory, dans le but de désenclaver une parcelle avec lots à viabiliser pour construction.



Les dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat et à la mobilité dont vous pouvez bénéficier

Le PIG (Programme d'Intérêt Général)

Lancé en juillet 2022 pour trois ans, le Programme d'Intérêt Général (PIG) suscite un réel intérêt sur le territoire de la communauté de communes Lot et Tolzac. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner 93 ménages propriétaires dans l'amélioration de leur logement.

Lors de sa première année d'activité, il a généré plus de 500 000€ de travaux d'amélioration de l'habitat effectués par des entreprises locales.

Cette opération a permis, grâce au soutien financier de l'Etat* de 218 000€ et celui de la Communauté de communes à hauteur de 24 000€ d'accompagner financièrement gratuitement une vingtaine de ménages dans la rénovation de leur logement.

* via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain)

A compter du 1^{er} janvier 2024, une *Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain* (OPAH-RU) ainsi qu'une *Opération Façades* seront déployées sur un **périmètre déterminé dans les centre-bourg des communes compris dans l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT)** présente sur la carte ci-contre.

Qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?

L'OPAH-RU est une opération sur 5 ans (2024-2029) qui permet d'obtenir des conseils et des subventions de la commune, Communauté de communes et de l'ANAH* pour la réalisation de travaux dans un logement privé de plus de 15 ans et situé dans un périmètre déterminé. Sont concernés uniquement les centre-bourgs des communes.

L'objectif est de lutter contre la vacance, résorber l'habitat insalubre, créer une offre locative abordable et de qualité mais aussi améliorer le cadre de vie des habitants.

De plus, un linéaire façade est défini ciblant uniquement des travaux pour la façade.

*Agence Nationale de L'Amélioration de l'Habitat



Qui ? Pour quoi ? et quel périmètre ?

DISPOSITIF	PIG	OPAH-RU
Périmètre d'intervention	Pas de périmètre Toutes les communes de Lot et Tolzac	Centre bourg des communes suivantes : Castelmoron-sur-Lot; Le Temple-sur-Lot; Monclar d'Agenais; Verteuil d'Agenais; Laparade; Saint Pastour; Tombeboeuf
Critères d'éligibilités des dossiers	Sur critère de ressource (Revenu fiscal de référence)	• Pas de critère de ressource • Bâtiment vacant • Bâtiment dégradé
Types de propriétaires éligibles	Propriétaires occupants uniquement	Propriétaires: • Occupants • Bailleurs • Accédants à la propriété
Types de travaux éligibles	• Travaux lourds (structure et éventuellement électricité) • Autonomie / adaptation au vieillissement • Amélioration de l'énergie	Travaux de réhabilitation Comprend : • Travaux lourds • Autonomie / adaptation au vieillissement • Amélioration de l'énergie
Objectifs	Amélioration du cadre de vie des habitants	Amélioration de l'offre locative Amélioration de l'image des centres bourgs

Renseignements

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous du service habitat de la CCLT au 05.53.79.00.41.

Le bureau d'études SOLIHA Terres et Océan a été mandaté par la communauté de communes Lot et Tolzac pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches et vous conseiller sur la faisabilité technique et financière de votre projet de rénovation.

Partie Mobilité :

La compétence mobilité, jusqu'à présent, confiée à la Région a été transférée aux collectivités le souhaitant. C'est le cas de la Communauté de Communes Lot et Tolzac depuis le 25 mars 2021.

Dans ce cadre, va être signé en début 2024 un Contrat Opérationnel de Mobilité Vallée du Lot. Ce contrat est signé entre la Région Nouvelle Aquitaine, les collectivités de la Vallée du Lot* et le département du Lot et Garonne.

L'objectif est de structurer une stratégie commune de mobilité à l'échelle d'un bassin de vie pour les 6 années à venir.

Des permanences pour vos démarches

Permanences de la Communauté de Communes Lot et Tolzac



LOT & TOLZAC
Communauté de Communes



Permanence de l'ADIL

Questions juridiques et financières sur l'habitat



1^{er} lundi de chaque mois de 13h30 à 16h30
sur rendez-vous au 05.53.67.93.65

Communauté de communes Lot et Tolzac
12 avenue de Comarque **CASTELMORON-SUR-LOT**



Permanence de France Renov'

Rénovation énergétique de l'habitat



1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30
Renseignements au 05.53.79.00.41

Communauté de communes Lot et Tolzac
12 avenue de Comarque **CASTELMORON-SUR-LOT**



Permanence de SOLiHA

Rénovation de l'habitat (travaux d'économie d'énergie + travaux d'adaptation pour l'autonomie)



2nd jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30

Communauté de communes Lot et Tolzac
12 avenue de Comarque **CASTELMORON-SUR-LOT**

3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30

Mairie de **TOMBEBOEUF**

4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30

Salle BILLOU rue de Marmande **MONCLAR D'AGENAIS**

Renseignements au 05.53.79.00.41



Permanence de la Mission Locale 47

Accompagnement et conseil des 16-25 ans



Tous les jeudis de 13h45 à 17h30
sur rendez-vous au 05.53.88.02.79

Communauté de communes Lot et Tolzac
12 avenue de Comarque **CASTELMORON-SUR-LOT**

Permanences France Services



Toutes les permanences ont lieu au Bureau de
poste, 5 rue du 8 Mai 1945 à Castelmoron-sur-Lot



Permanence de la CARSAT

Questions sur la caisse d'assurance retraite et de
la santé au travail



Possibilité de rendez-vous en visio
contacter France Services : 05 53 76 00 59



Permanence des Finances publiques

Aide à la déclaration de revenus et
taxe foncière



Permanences ponctuelles durant la période
des déclarations
Prise de RDV auprès de son espace personnel
d'impôt ou France Services 05 53 79 00 59



Permanence du Campus Numérique 47

Aide à la prise en main de l'outil
informatique



Le jeudi matin toutes les semaines impaires
sur rendez-vous auprès de France Services
05 53 76 00 59



Permanence Centre Médico-Social de Tonneins

Faire connaître les aides
existantes et accompagnement
au montage de dossiers



Tous les jeudis après-midi
sur rendez-vous au 05 53 84 17 50

Informations (Panneau Pocket, Enedis)



Retrouvez toutes les informations et alertes de
votre Commune sur PanneauPocket



Depuis un téléphone
ou une tablette

- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement



- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



C'EST SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Vous n'avez plus d'électricité ?

Nous sommes là pour vous aider
24h/24, 7j/7.

Enedis vous répond au
09 726 750 + numéro du département

ou sur

www.enedis.fr/panne-et-interruption

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



ENEDIS
N° dédiés aux clients

DEPANNAGE Accessible 24h/24 et 7j/7

Particuliers	0 972 675 047
Professionnels (=<36 kVA) immobilier/construction	0 972 675 047
Clients Entreprises (> 36 kVA) (BT)	0 811 882 200
(HT)	0 811 010 211
Dépannage producteurs	0 970 818 543

RACCORDEMENT

Particuliers (=<36 kVA)	0 970 831 970 (1)
Professionnels (=<36 kVA)	0 970 832 970 (1)
Entreprises (> 36 kVA)	0 969 321 899 (1)(2)
Professionnels immobilier/construction	0 969 321 899 (1)
Producteurs	0 969 321 800 (1)(2)

ACCUEIL DISTRIBUTEUR

pour toutes questions hors raccordement

Particuliers	0 970 831 970 (2)
Professionnels	0 970 832 970 (2)
Entreprises	0 969 321 899 (3)
Professionnels immobilier/construction	0 969 321 877 (2)

Déclaration de travaux (SDT)-

Déclaration d'intention de commencement de
travaux

05 57 92 77 77

AGRESSION D'OUVRAGES

01 76 61 47 01

Vie du village...

Etat civil 2023

Naissances

CHOUPE Aaron	12/04/2023
BLET PEDERIVA Manon Julie Clara	25/04/2023
DECOURTY Eliot	03/05/2023
PECQUEUR Jimmy Xavier Morgan	05/05/2023
GOMEZ PASQUET Kiara Eva-Luna	30/06/2023
RIBES MARTY Salimata Naylana	06/07/2023
BIRAC EVRARD Tyliaam Alain	05/08/2023
BIJOU Nour Khadidja	17/08/2023
BOUBADDARA Iyad	18/10/2023



Mariages



GAY Xavier Freddy
HEITZ Jeannie, Dominique

08/07/2023

Décès

JOOSEN Marceline Clémence Angèle Veuve DONCHE	12/01/2023
LOURET Roger Roland	25/01/2023
MAURETTE Jacques Jean Paul	25/06/2023
LADHUIE Sébastien Laurent	26/06/2023
ORLIAC-GARY Anne Haydée Veuve BRULANT	29/07/2023
ROMANENKO Claire Veuve CROUZET	16/10/2023
FAURE Michèle Alice Epouse LEBEAU	29/11/2023



Nouveaux habitants de la commune

Vous habitez depuis moins d'un an à Monclar ? Venez découvrir notre mairie ! Nous aurons du plaisir à faire votre connaissance...

La traditionnelle réception des vœux du maire est organisée le **7 janvier 2024**. Nous vous y invitons cordialement. Elle vous permettra de rencontrer élus et habitants de la commune au cours d'un moment convivial.

Vous y apprendrez plus sur l'histoire de la commune, les projets en cours, la vie culturelle et associative.

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2023

Les hommages aux Morts pour la France de toutes les guerres se sont déroulés au monument aux morts de Monclar avec les dépôts de gerbes, en présence des Anciens Combattants et porte-drapeaux et des Pompiers.

A l'issue de ces cérémonies, la municipalité a offert café et viennoiseries à toutes les personnes présentes.



Que pouvons-nous faire pour préserver notre espace :

Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par les incivilités dans les rues, sur les places, sur les trottoirs et les espaces verts.

Respectons notre cadre de vie... L'incivilité nous pollue la vie...

Mon stationnement est gênant ?



Certaines places du village peuvent être interdites momentanément au stationnement des véhicules pour cause de manifestations temporaires (animations, spectacles, commémorations...) Je gare ma voiture sur d'autres places prévues à cet effet dans le village (Place des amours et autres places de stationnement, tour de ville)

Mon véhicule laisse des traces d'huile sur le sol ?

Une fuite d'huile de voiture est souvent causée par un joint défectueux. Il suffit alors de résoudre le problème. En attendant, on peut protéger le sol avec un simple carton.

Pour enlever une tache d'huile incrustée, il est possible par exemple d'utiliser : du soda, du bicarbonate de soude, de l'essence ou de la poudre à récurer. Pour absorber une tache d'huile fraîche, il est possible d'utiliser des produits absorbants comme la litière, le sable ou la sciure de bois.



Une envie pressante ?



Des WC publics gratuits sont à votre disposition sur la commune. (* ➡ sur le plan de Monclar)

Mon chien s'est oublié sur l'espace public ?

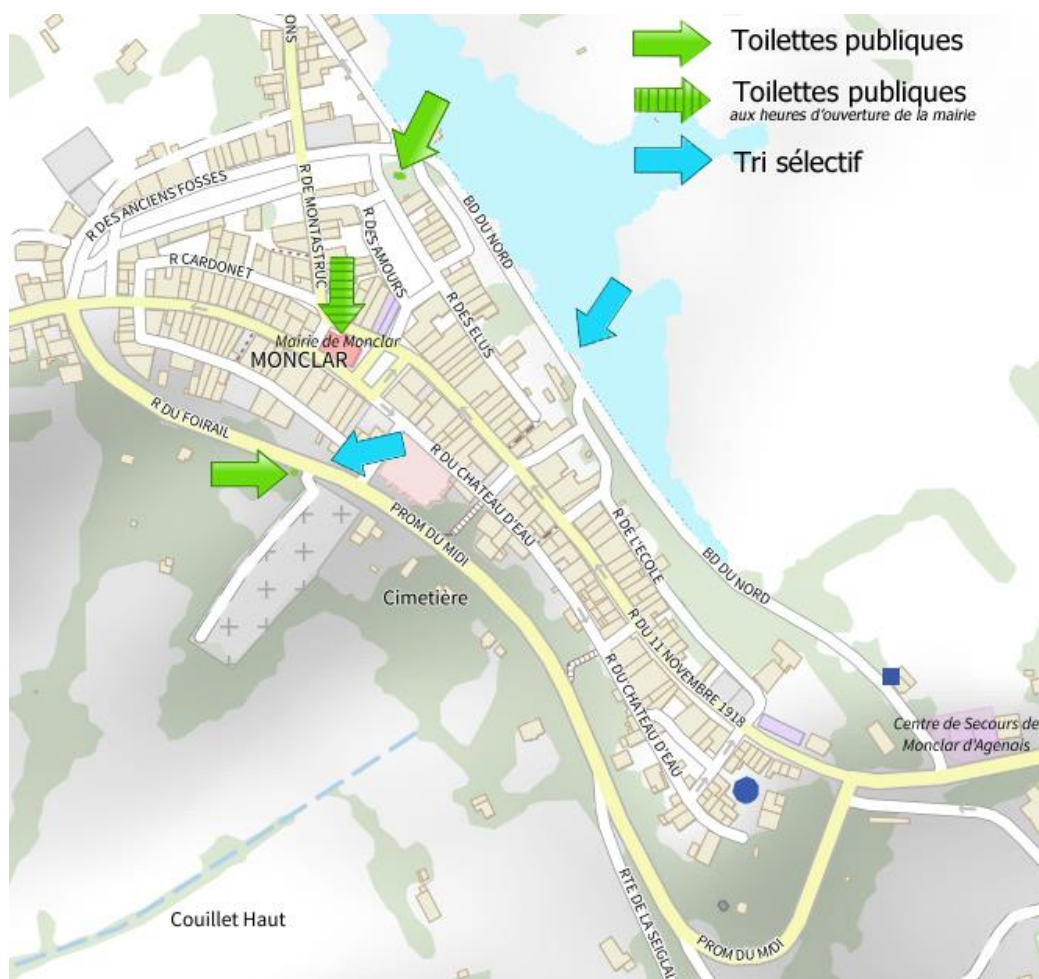
Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.



Je ne sais pas quoi faire de mes ordures ?

Les **déchets ménagers** sont collectés une fois par semaine par les services de la Communauté des Communes Lot et Tolzac. Des **points d'apport volontaire** sont installés au tour de ville, Salle du Magre, Route de Castelmoron, route de Montastruc pour favoriser le tri et le **recyclage** du papier, des petits cartons d'emballage, du plastique, du métal et du verre. (* ➡ sur le plan de Monclar)

Plan de Monclar



Pensez à la déchèterie



Métaux



Déchets dangereux



Végétaux



Déchets enfouis



Cartons



Gravats



Piles



Appareils électriques



Cartouches d'encre



Ampoules



Textiles



Huile de vidange



Bois



Mobilier



Objets réutilisables

La **déchèterie** (4946 Route de Miramont, Lieu-dit Teyssat (tél. 05 53 79 48 04)) est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00). C'est sur notre commune, rien de plus facile !



Début 2023, nous nous sommes engagés dans une nouvelle démarche de valorisation des déchets.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se jettent dans la colonne jaune ! Un nouveau **geste de tri plus simple, plus facile** qui a été rapidement adopté par les habitants de notre territoire : le volume des déchets recyclables déposés dans les colonnes jaunes a augmenté de **10 %** et celui des ordures ménagères a baissé de **4 %**. Ce sont **des résultats positifs, qui nous encouragent à poursuivre nos efforts !**

Diminuer le volume de nos ordures ménagères, c'est indispensable !

Réduire notre production de déchets est un enjeu majeur. **Préserver notre environnement** pour laisser une planète propre à nos enfants, nous en sommes tous convaincus.

Pour notre Communauté de communes, le coût de la collecte et du traitement des déchets nous incite à changer nos comportements, afin de **préserver notre équilibre financier**.

En 2024, nous allons franchir une nouvelle étape pour nous engager ensemble vers une réduction du volume des ordures ménagères collectées.

Les modalités de collecte des ordures ménagères évoluent sur notre territoire

Durant l'année 2024, **des points d'apport volontaire pour les sacs noirs vont être déployés** sur tout le territoire. Ces nouvelles colonnes seront installées à côté des colonnes jaunes existantes.

L'année 2024 sera consacrée à la **mise en place technique de ces nouveaux dispositifs et aux changements organisationnels nécessaires.**

La collecte en porte à porte sera donc supprimée à partir de 2025, les sacs d'ordures ménagères seront à déposer dans les nouvelles colonnes.

Changeons progressivement nos habitudes d'ici à 2026

Pour 2025, tous les foyers seront dotés d'un **badge pour ouvrir la future colonne à ordures ménagères et déposer leur sac.**

Chaque ouverture de colonne sera ainsi comptabilisée et interviendra sur le calcul de la part incitative de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, prélevée en même temps que la taxe foncière). La TEOM est actuellement d'un montant fixe et proportionnel à la surface du domicile. En 2026, la TEOM sera supprimée au profit de la **TEOMi qui comportera un montant variable déterminé en fonction du volume des ordures ménagères déposées.**

Vous avez des interrogations ? Nous y répondons !

Tout au long de l'année 2024, **des permanences seront organisées dans les mairies** pour recenser vos foyers, vous doter des badges, et pour vous écouter et répondre à vos questions.

Vous serez **régulièrement informés des avancements de la démarche** par courrier, via le site web de la Communauté de communes et bien sûr, directement auprès du service Environnement.

Nous sommes tous acteurs de notre avenir : engageons-nous pour jeter moins et trier plus !



Contact

Communauté de Communes du Lot-et-Tolzac
12 avenue de Comarque 47260 Castelmoron-sur-Lot

 05 53 84 82 48
 contact@cclt.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h
Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

www.cclt.fr



Tiers-lieu

Vous avez dit tiers-lieu ?

Le terme « tiers-lieu », originaire des Etats-Unis, provient de l'anglais « third place ». Le tiers-lieu est défini au départ de manière simplifiée, comme un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et de l'entreprise (second-place).

C'est un lieu du faire ensemble : des leviers d'innovation grâce aux espaces partagés qu'ils offrent, des lieux de rencontres et de partage qui encouragent collaborations et projets collectifs.

Bienvenue chez nous

C'est le nom de notre tiers-lieu ! Il se situe dans les locaux de l'ancienne épicerie L'Alizée, transformés pour devenir un espace accueillant et fonctionnel. Sarah vous ouvre les portes **chaque matin de 9h à midi, du lundi au vendredi**.

Il se veut un lieu de partage convivial et d'aide pour démarches. Toutes les générations pourront trouver dans ce lieu un endroit où se poser, échanger, partager, jouer, lire les quotidiens ou livres à votre disposition.

Des réunions, ateliers, concerts, expositions, animations, ... pourront y être organisés. Une convention d'utilisation du tiers-lieu par les associations ou les particuliers est en cours d'élaboration.



Quelques une de vos idées

Des personnes ont déposé leurs idées auprès de Sarah. Si certaines vous intéressent, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec les personnes correspondantes.

Exposition Vintage Vêtements	Mme A. Taquet	06 28 63 42 28
Exposition Maquettes de bateaux de guerre	M Mounié	07 80 15 89 41
Cours d'Arts Plastiques	M B. Michel	06 29 89 29 88
Organisation de jeux de table	M J-P. Touron	06 12 69 18 88
Séances de yoga et relaxation enfant	Mme M Augis	07 06 72 64 42
Activités pour les enfants	Mme C Giuliani	06 69 61 14 99
Parties de Tarot	Mme H Decourty	05 53 41 81 30

Roger Louret

Roger Louret et Monclar



Par AmourAmok — Travail personnel, CC BY-SA 4.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=88837701>

En 1976, Roger Louret décide de fonder une compagnie de théâtre à Monclar. Avec Nicolas Marié et Marianne Valéry, il constitue les Baladins en Agenais où débudent, entre autres, Muriel Robin, Christelle Chollet, Élie Semoun, Christophe Malavoy, Nicolas Briançon...

Ils créent des spectacles et jouent aussi de nombreuses pièces du répertoire classique dans leur petit théâtre, le Théâtre de Poche et en tournée dans tous les villages du Lot-et-Garonne.

Les Baladins en Agenais organisent trois Nuits du Théâtre, au cours desquelles Monclar accueille pendant 24 heures une foule de spectateurs.

Les Baladins deviennent la Compagnie Roger Louret, puis les Nouveaux Baladins.

On se souviendra entre autres de La Java des mémoires, Des 20 ans et je t'emmerde, Des Années Twist, Des Z'années Zazous, de La Fièvre des années 80...

Roger Louret meurt d'une longue maladie le 25 janvier 2023. Il a marqué la vie de notre village.

Hommage de Philippe Candelon

Philippe Candelon a fait partie de la troupe des Baladins en Agenais en 1985 à 2000.

Le 25 février 2023, le chanteur a joué son spectacle « Camino de Santiago » à l'église de Monclar en hommage à son ami Roger. La recette de cette belle soirée a été entièrement reversée à la Ligue Nationale contre le cancer.



Par AmourAmok — Travail personnel, CC BY-SA 4.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=88806749>



Un Espace Roger Louret à Monclar

La municipalité prévoit de donner le nom d'Espace Roger Louret à la placette située devant le jardin du presbytère.

Marchés des Producteurs de Pays



Les Marchés de Producteurs de Pays ont eu lieu les dimanches 16, 23, 30 juillet et 6 et 13 août au Cap. Monclar a accueilli plus de 250 personnes par soirée.

Les producteurs comme d'habitude nous ont régautés.
Carl NAIBO et son équipe avec ses produits à base de canard,
La famille MIOSSEC pour le veau et les frites,
Didier LABAT avec son vin du Moulin de Repassat,
Blandine et Sébastien COMTE et leur bière et limonade,
La bergerie de Beaugas et son fromage,
Les vergers de Diode et leurs sorbets et crêpes,
Yolanda et Pascal Pigeard et leurs légumes,
et MONCLAR 2000 pour l'eau, le pain et le café.



Les soirées ont été animées par cinq groupes musicaux, Iona, BDM, Wortex, Les polissons et Milehunenuit, pour notre plus grand plaisir.



Retenez dès à présent les dates fixées pour l'été 2024 : 14, 21, 28 juillet, 4, 11 et 18 août.

Bibliothèque de Monclar

Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 10h00 à 12h00



L'inscription à la bibliothèque est annuelle, **gratuite** et obligatoire. Elle donne droit à choisir parmi plus de 3000 ouvrages. Le service de navette de la Médiathèque Départementale nous permet de répondre à vos souhaits de lecture lorsque nous ne les avons pas sur place.

La bibliothèque est ouverte à tous : flâneurs, curieux ou passionnés ... N'hésitez pas à venir nous faire un coucou, à butiner dans nos rayons ! Vous pouvez compter sur l'accueil, la disponibilité et le conseil des bénévoles, Djedline, Monique, Alain, Roland, Caroline et Maryvonne, afin de se rencontrer et de partager le plaisir de lire.

Pour tout renseignement : Bibliothèque de Monclar, Place de l'église 47380 Monclar
Tél : 05 53 70 21 27 bibliomonclar@gmail.com <http://www.mairie-monclar47.fr/bibliotheque/>

Actions en direction du jeune public



Les Racontines du mercredi matin sont proposées chaque début de mois pour les enfants de 2 à 6 ans à 11h00. Vous pouvez déjà retenir ces dates : 10 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin et 3 juillet.

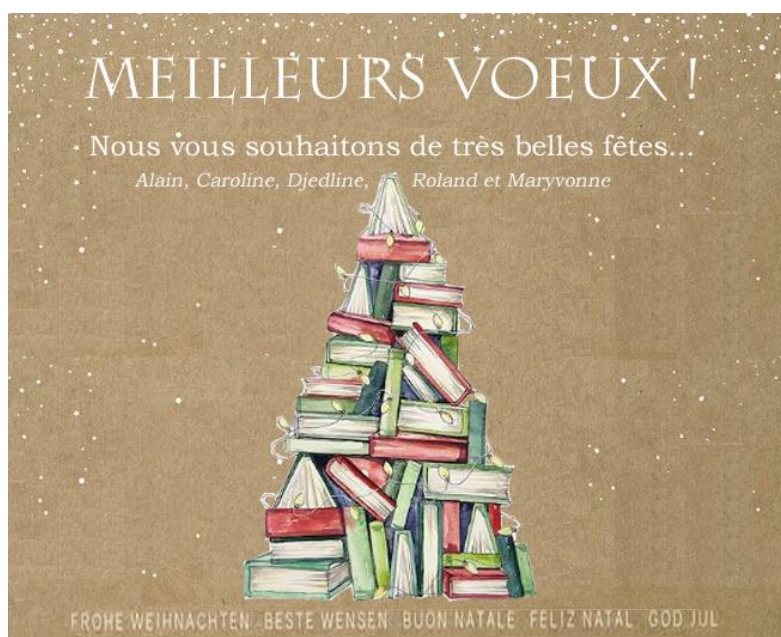
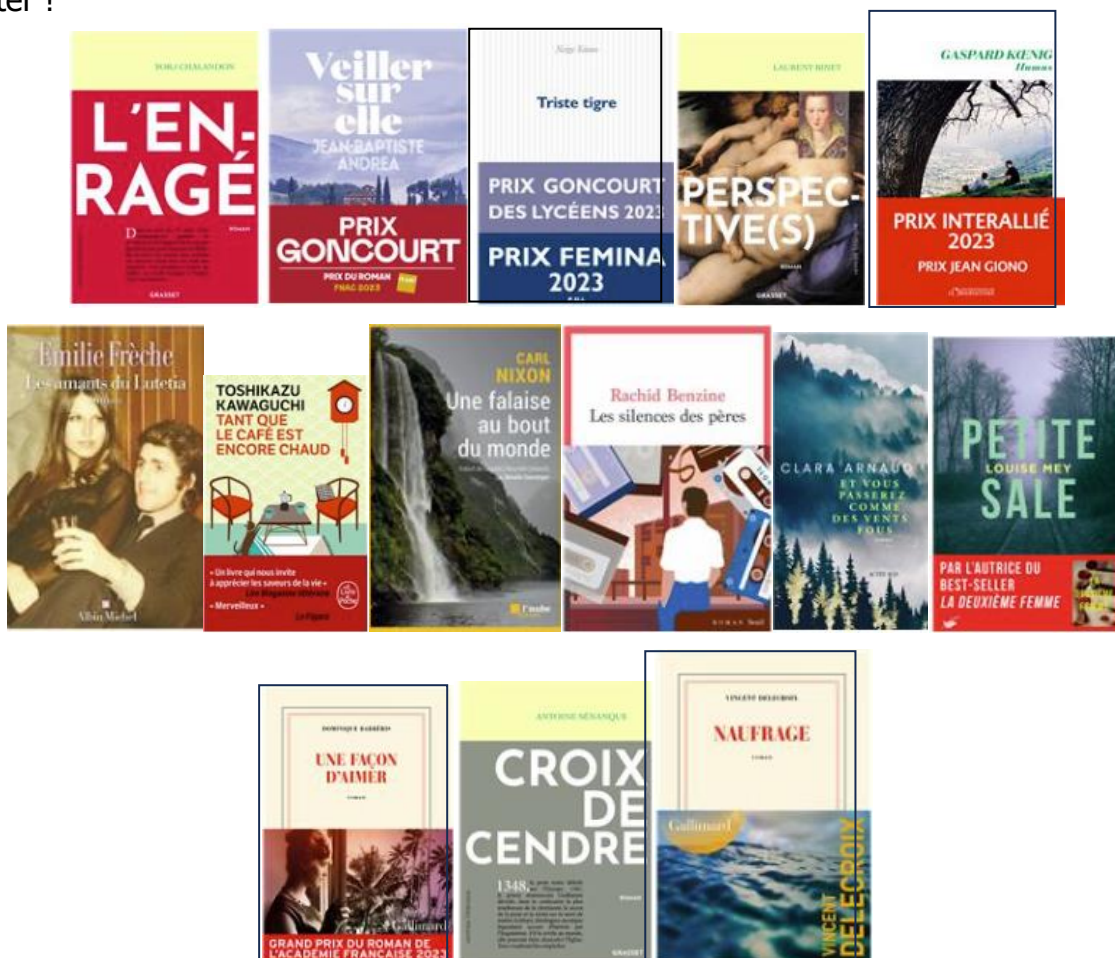
Les Racontécoles proposent des lectures aux deux classes de maternelle de Monclar qui se déplacent jusqu'à la bibliothèque une fois par mois.

L'espace jeunesse de la bibliothèque s'est équipé de nouveaux meubles de rangement ! Venez voir...

Acquisitions

La Municipalité nous alloue une subvention annuelle qui nous permet d'acheter des livres pour petits et grands, les fournitures nécessaires à l'équipement des livres en vue de leur prêt et de nous abonner à des revues.

Voici un échantillon de nos dernières acquisitions pour les plus grands. N'hésitez pas à venir les emprunter !



Vacances de Noël

La bibliothèque sera fermée
du jeudi 23
au samedi 31 décembre inclus.

Réouverture le 3 janvier !

Ecole de Monclar

DU COTE DE L'ECOLE

En cette rentrée 2023, l'école accueille 1 TPS, 12 PS, 8 MS et 23 GS. Le RPI Monclar / St Etienne accueille au total 111 élèves cette année.

En juin dernier, les deux classes de l'école sont allées visiter le château de Duras. Cette sortie était subventionnée par l'APE, la mairie et la coopérative scolaire (avec participation des familles).



Sur place, les enfants ont pu visiter de nombreuses pièces du château, monter en haut de la tour, se déguiser en princesse ou chevalier, jouer avec des maquettes, ...



Les classes ont également participé au projet d'éducation culturelle et artistique financé par la Communauté de Communes Lot et Tolzac. Claire Del Puerto (conteuse) et son mari Juan (artisan semencier bio) sont venus à plusieurs reprises dans les classes, pour un projet autour des graines et du jardin. Les enfants ont manipulé beaucoup de graines et réalisé des semis pour le potager de l'école.





Association des parents d'élèves du RPI Monclar / Saint Etienne de Fougères

L'APE a pour but d'organiser des événements pour les enfants des villages de Monclar d'Agenais et de Saint-Etienne-de-Fougères, ainsi que des actions pour financer une partie des sorties scolaires ou autres projets pédagogiques émanant des écoles.

Cette année scolaire 2023/24, l'APE a déjà proposé une vente de chocolats de Noël (de la maison Guinguet à Duras) et une vente de sapins (de la pépinière Desprats à St Sylvestre sur Lot). Des parents ont également été bénévoles pour faire des papiers cadeaux dans un supermarché (E. Leclerc à Villeneuve). Ces actions ont permis de rassembler des fonds.

A Noël, L'APE a offert, en partenariat avec les mairies, un spectacle de la compagnie La Bonhommerie sur le temps scolaire le jeudi 14 décembre :

- « Flic, Flac, Floc » pour les maternelles le matin
- « Aujourd'hui, c'est demain » pour les primaires l'après-midi

Nous allons également organiser en 2024 :

- un LOTO le 9 mars à la salle du Magre à Monclar (Nous recherchons des dons !!!),
- la Fête du court-métrage le mercredi 23 mars à la salle du Magre à Monclar avec des projections de court-métrages d'animation adaptés aux âges de nos enfants en deux temps : à 17h avec un goûter pour les maternelles, et à 20h30 soirée pyjama pour les primaires (amenez vos doudous et vos couvertures)
- Une vente d'objet avec Dessin d'Ecole sera proposé aux parents en juin
- La Fête des écoles aura lieu en juin à la salle du Magre à Monclar

Nous sommes une joyeuse équipe de 10 parents actifs et plusieurs parents bénévoles lors d'événements ponctuels. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Suivez notre actu sur notre nouvelle page Facebook **Ape Monclar St Etienne**.

L'équipe de l'APE : Marion, Anaïs, Dorothée, Pascal, Marie-Noëlle, Céline, Bérengère, Justine, Emilie et Sanne

Contact : 06 95 98 84 89 (Anaïs) ou 06 27 08 18 95 (Sanne)

Comité des fêtes

Le Carnaval

Une première pour la nouvelle équipe, l'organisation d'un carnaval le samedi 25 Mars de 19H à minuit, petits et grands réunis ont pu profiter de la soirée dansante, des prix ont été attribués aux 2 plus beaux déguisements.



La fête de Monclar



Comme en 2022, la fête votive a eu lieu le premier week-end de Juin (3-4 juin 2023) avec la présence des manèges organisation d'un jeu de piste dans le village pour les 6-12 ans sur la légende du sorcier chassé du village qui y aurait caché un trésor (cadeaux et goûter ont été offerts aux participants), animation des Majorettes d'Aiguillon, food truck en soirée, animations musicales avec Petri et ses amis (elle vit à Monclar et avait très envie de chanter pour son village) avec des reprises d'ABBA, Aznavour, Piaf,... puis un groupe aux influences "latino" et "afro-antillais", très, très bonne ambiance. Le dimanche, pour les matinaux, rando pédestre départ de la Mairie, parcours sur des chemins et bois en passant par des communes voisines (Fongrave, Castelmoron). A midi grillades- frites était proposées, tout au long de la journée, les gens ont pu découvrir ou redécouvrir des voitures anciennes (Merci à Mr Micheletto) et des motos anciennes (Club Eymet Motos Rétros). Ce week-end festif aurait dû se terminer par un feu d'artifice mais le mauvais temps a pointé son nez et il a dû être annulé mais le Comité des Fêtes souhaitait vraiment le reporter c'est pour cela qu'il est prévu dimanche 10 Décembre lors du Marché de Noël.

Les motos du Club Eymet Motos

Une semaine après la fête, nous avons accueilli une trentaine de motos du Club Eymet Motos Rétros pour une pause-café sur la place de la Mairie, le village de Monclar était inscrit comme "Halte" sur leur carnet de route (circuit organisé par le Club).



Le bruit des motos a résonné dans le village, j'espère qu'ils reviendront.

Qui sait, peut-être Monclar deviendra un point spécial sur les carnets de Route des Motards ?

Voilà ! Le Comité des Fêtes termine l'année avec un marché de Noël, mais en 2024 il y aura du changement, l'équipe ne souhaite pas continuer donc un appel aux futurs candidats est lancé.

Bon Noël et Bonne année 2024 à tous...

Le Marché de Noël

Cette année, le marché de Noël s'est tenu le dimanche 10 décembre à la salle du Magre. De nombreux exposants (artisans, producteurs et créateurs) y avaient un stand. Etaient prévus pour se restaurer un food truck pour le déjeuner, café, vin et chocolat chauds.

Plein de surprises étaient au rendez-vous. Vous étiez nombreux pour voir les prouesses du cracheur de feu, approcher le Père Noël qui est venu partager un moment avec les petits et les grands. Une tombola a été organisée avec des lots donnés par les exposants et qui ont ravis de nombreux gagnants !

Pour clôturer cette belle journée, un feu d'artifice a été tiré du bord du lac du Magre, sous les applaudissements du public enchanté !



Spectacle musical « Noël enchanté » Philippe Candelon

Vendredi 8 décembre à 20h30, dans l'église chauffée St Clair de Monclar, nous avons eu le bonheur d'accueillir Philippe Candelon, sa troupe de chanteurs et ses musiciens qui ont chanté Noël, cinq voix, quatre générations, avec des chants des Noëls d'ici et d'ailleurs.

Vous étiez nombreux pour assister à ce merveilleux spectacle enchanté dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Du vin chaud a été offert à la fin de ce concert magique ! Un très grand moment de partage à la veille des fêtes de Noël !



ASSOCIATION DU MUSEE DU PATRIMOINE

Bonjour à tous,

Les manifestations de 2023 :

- Le vide grenier organisé le 25 juin a connu un vif succès. Un grand merci aux exposants et aux participants pour cette belle réussite.
- La fête du patrimoine du 17 septembre : Jeux anciens sur la Place de la Mairie, repas de midi, promenade en calèche, ouverture du musée, apéritif offert par la municipalité suivi de la traditionnelle auberge espagnole pour clôturer cette magnifique journée. La réalisation de cette journée est due à la participation bénévole de toute notre équipe. Nous souhaitons que le public soit plus nombreux les prochaines années.



Visite du musée sur rendez-vous : 06.84.54.30.75 ou 05.53.41.80.98

De nouveaux projets pour 2024 sont envisagés (manifestation au moulin du Magre).

Pour valoriser le patrimoine ancien, une exposition de matériel agricole est prévue sur le tour de ville.

Un vide grenier sera également organisé au mois de juin et la fête du patrimoine au mois de septembre.

Le livre de Monclar est toujours en vente à l'agence postale au prix de 15 €.

Nous formons une équipe soudée, dynamique et pleine de projets pour continuer à faire revivre l'histoire de Monclar.

Nous espérons que la population nous suivra dans nos projets d'animation pour dynamiser la commune.

Le Président, Alain PIQUÉ et toute l'équipe vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année !

GENERATIONS MOUVEMENT MONCLAR 2000

L'année 2023 se termine. Il est temps pour notre Association de faire le bilan de nos activités qui se sont déroulées au fil des mois :

Mardi 7 Mars 2023 : AG à la Salle du Magre suivi d'un repas

Mardi 9 Mai 2023 : Journée Belote avec concours et repas

Samedi 13 Mai 2023 Loto tout public – Salle du Magre

Mardi 23 Mai 2023 : En Association avec le club de la Tour du Roy Ste Livrade : - Sortie aux « FOLIES FERMIERES » - Guarrigues dans le Tarn et Garonne

Mercredi 31 Mai 2023 : Participation aux 50 ans de notre Fédération à BOE

Jeudi 8 Juin 2023 : Journée Promenade à LAUZUN – Le matin petite marche pour ouvrir les appétits : Midi repas convivial à St Pardoux. L'après-midi, visite guidée de Lauzun avec un raconteur de pays.

Mercredi 13 Septembre 2023 : En Association avec le club de la tour du Roy Ste Livrade – Départ pour Bordeaux : Embarquement sur le Sicambre pour un déjeuner croisière puis découverte de la cité du vin.

Samedi 16 Septembre 2023 : Participation à la journée Amitié Forme organisée à Lauzun par la FD 47

Jeudi 19 Octobre 2023 : Participation au concours Régional de Belote organisé à POMEROL par la Région Aquitaine de Générations Mouvement

Dimanche 5 Novembre 2023 : Repas spectacle à St SARDOS : Lous Blagayrés

Jeudi 16 Novembre 2023 : Journée Petit loto avec repas

Samedi 2 Décembre 2023 : Loto tout public à la Salle du Magre

N'oublions pas notre participation aux 5 Marchés de Producteurs qui ont eu lieu en Juillet et Août (nous remercions la Mairie pour leur autorisation).

Notons également le départ de certains de nos adhérents vers l'Alsace et la Bretagne en Mai et Juin (grâce au concours de la Région Aquitaine et Générations Mouvement FD 47 (certaines personnes au revenu modeste ont pu bénéficier de l'aide de la réduction ANCV)

ACTIVITES REGULIERES

Le 2ème et 3ème mardi de chaque mois : BELOTE inter Clubs

Le 3ème Jeudi de chaque mois : PETIT LOTO

Le 1^{er} Jeudi de chaque mois : TAYSON VO DAO

Les autres jeudis : ENTRETIEN PHYSIQUE

PROJETS

Une personne sera à votre disposition pour tout problème de COUTURE à partir de Janvier 2024.

Deux sorties d'une journée sont également prévues.

Activités LOTO, BELOTE, etc...

Pour l'organisation de ces activités il nous faut bien sûr des BENEVOLES !

Ce qui aujourd'hui nous manque cruellement : NOUS FAISONS DONC APPEL à toute Personne intéressée !

Nous remercions Mr BOUISSIERE, Maire de Monclar, ainsi que toute l'équipe du secrétariat et technique de la Mairie de Monclar qui nous apportent leur aide le cas échéant.

N'hésitez pas à venir nous voir à l'Ancienne Ecole ou à prendre contact au 06 34 50 67 79 ou monclarpinel@gmail.com

JOYEUSES FETES A TOUS

La Présidente D. MARTIN et son Conseil d'administration

ENSEMBLE AU COEUR DE MONCLAR

Cette association a été créée le 16 janvier 2023.

Ses activités : Loisirs, Bien-être, Convivialité et Santé

La Présidente : Solange DELPECH GRANAY

La Trésorière : Anny DESFORGES

La Secrétaire : Monique MARTINET

Adresse : 40, Route de Marmande 47380 MONCLAR

Tél : 06 16 32 30 85

Courriel : monclarenssemble@gmail.com

Tarif adhésion : 15€/an



La première assemblée générale constitutive s'est tenue le 16 janvier 2023 : à ce jour, nous comptons 25 adhérents.

Nos activités réalisées :

Le 31 mars 2023, nous avons reçu l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), à la résidence Bellevue à Monclar. Nous avons eu une présentation des différents **ateliers gratuits**, financés par les caisses de retraites.

L'atelier le « Yoga du rire » a été retenu pour la période du 5 mai au 7 juillet 2023 avec 8 séances de 1h15. Pour cette activité, 13 personnes se sont retrouvées, à la Halle Damira, pour une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le 18 juillet 2023, les participantes de cet atelier ont partagé un repas au Restaurant Le Portugais à Monbahus, suivi d'une après-midi récréative.

Le 11 mai 2023, l'adjudant chef Arnaud Jarman et l'adjudant Frédéric Schreiber de la Brigade de la Gendarmerie de Monclar nous ont réunis à la résidence Bellevue pour nous sensibiliser sur les bons gestes de prévention des cambriolages, vols et arnaques, des dangers sur Internet, auprès des seniors.

Le 24 juin 2023, Maryvonne Caron nous a entraîné dans une délicieuse visite commentée sur les différents puits de Monclar et les vitraux de son église St Clair.

Projets d'activités 2024

A partir du 4 mars 2024, l'ASEPT animera un nouvel atelier : « Form'Equilibre ».

Nous vous en dirons davantage un peu plus tard !

Pour la période du 26 septembre au 19 décembre 2024, nous prévoyons avec l'ASEPT l'atelier mémoire « Peps Eurêka ». Nous vous donnerons tous les détails pour vos inscriptions sous peu !

Un nouvel échange est prévu avec l'adjudant-chef Frédéric Schreiber, la gendarmerie motorisée et une auto-école pour une prévention sur la sécurité routière. Nous vous tenons informés !





AAPPMA de Fongrave – Monclar

L'AAPPMA de Fongrave – Monclar forte de ses 360 adhérents est une association en plein développement (+13%) d'adhérents cette année.

Aidée par sa petite quinzaine de membres actifs (bureau et bénévoles), elle a pour mission de promouvoir le développement du loisir pêche ainsi que la protection des milieux aquatiques. Cette année l'association a, par exemple, sorti près de 3m³ de troncs morts du Lac du Magre.

Aussi cette année, elle a de nouveau organisé 3 concours – float au top (concours de float tube sur le Lot), co-organisé une manche nationale du circuit Bass France Nation (comptant pour un engagement aux USA) et sera encore à la manœuvre le 17 décembre pour son traditionnel Zander's Trophy, concours réunissant entre 50 et 60 équipages en bateau sur le Lot ... une occasion unique de rencontrer des professionnels et amateurs de la pêche sportive et d'admirer des bateaux uniques (parvis de la mairie de Fongrave).

L'AAPPMA en profite, en cette période de l'année, pour vous souhaiter un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année à venir.

Jean-Michel Fossé

Président

06 60 97 51 40



l'Ecurie du Haut Monclar

Rallye cartographique

Le 17 juin 2023, reprise de l'organisation du rallye cartographique de l'Ecurie du Haut Monclar, avec l'aide et les encouragements de Mr le Maire et du 1^{er} adjoint de la mairie de Monclar.

Le départ s'est fait sur la place de la mairie pour 25 équipages avec leur belle voiture ancienne, et l'arrivée au Musée Conservatoire de Sapeur-Pompier du Temple sur Lot.

Cette belle fête s'est terminée par un repas convivial préparé par les cantinières du SMSP (Sauvegarde de Matériel de Sapeur-Pompier) dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions tous les bénévoles de l'organisation du Rallye et la participation du conseiller départementale Mr Borderie pour la remise des lots.

Merci à tous les concurrents et à l'année prochaine.

Jacky Dibois



Club de modélisme...

On peut trouver les adeptes du club tous les vendredis soir d'avril à septembre pour des entraînements et tous les 1ers dimanches de chaque mois, de mai à septembre pour les compétitions.

L'effectif du club est d'environ 20 adhérents de tous âges de 10 ans à 65 ans et de tous niveaux, de débutants à plus confirmés.



Remerciements

Nous remercions vivement

- Les équipes des associations qui nous ont transmis leurs articles et photos,
- M Morales et Mme Fuseau qui nous ont donné le droit d'utiliser leurs photos dans ce bulletin.

Nous invitons les Monclarais à nous faire parvenir leurs plus belles photos de Monclar pour illustrer les prochains journaux municipaux. Vous pourrez nous les envoyer à l'adresse e-mail suivante : monclarmag@gmail.com ,





Toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite
de très bonnes fêtes de fin d'année !

Pour célébrer la nouvelle année 2024,
nous vous présenterons nos vœux

**le dimanche 7 janvier 2024
à 11h30
sous la halle de la mairie.**

Un apéritif vous sera offert.